

LE CRESSIA'QUOI ?



JOURNAL D'INFORMATION DE LA
COMMUNE DE CRESSIER FR

DÉCEMBRE 2021

Conseil communal 2021 - 2026

HUMAIR David, Syndic
Portable 079 422 11 95

Dicastères
Administration générale
Finances et impôts
Information et communication
Aménagement et énergie
Ordre public, militaire

BERSET Jacques, Vice-Syndic
Portable 079 213 15 34

Dicastères
Routes et trafic régional
Constructions
Approvisionnement eau potable et
Service technique des eaux
Gestion des déchets

COLAUTTI Léo
Portable 076 566 12 28

Dicastères
Bâtiments
Technique du bâtiment
CAD
Aménagement et énergie
Sport

GUBLER Mélanie
Portable 076 503 76 97

Dicastères
Enseignement et formation
Culture

MATHYS Beat
Portable 079 606 23 90

Dicastères
Protection des eaux
Correction et endiguement

PURRO Jean-Pierre
Portable 079 590 82 52

Dicastères
Santé
Affaires sociales
Justice
Protection juridique
Cimetière

SAHLI Barbara
Portable 079 751 95 17

Dicastères
Agriculture
Forêts
Chemins AF
Service défense incendie
Protection civile et population

Administration communale

Heures d'ouverture usuelles :

Route Gonzague de Reynold 35, CP 18, 1785 Cressier
☎ 026 674 13 79 ✉ commune@cressier.ch
Mardi de 14h00 à 18h00, jeudi de 14h00 à 17h00 et
vendredi de 9h45 à 11h45

LE MOT DU SYNDIC

Chères citoyennes et chers citoyens de Cressier,

C'est un honneur de m'adresser à vous en cette fin d'année pour dresser un bilan avant la fin de l'année. Quels mois nous venons de vivre, dans notre beau village de Cressier.

Tout d'abord d'un point de vue humain. Grâce à une accalmie de la situation liée au coronavirus, nous avons pu reprendre des activités et des rencontres. La fête nationale, le 1^{er} août, l'opération "coup de balai", le 18 septembre ou la rencontre des aînés, le 10 novembre, sont des exemples parmi d'autres. Quelles belles opportunités de pouvoir nous rencontrer et partager des moments conviviaux. Personnellement, j'ai été ravi de faire la connaissance de beaucoup d'entre vous et d'entendre vos joies, vos doléances et parfois vos coups de gueule. Merci à vous toutes et tous pour votre présence et votre engagement. C'est par la rencontre et le dialogue que la Cité fonctionne.

Deuxièmement, d'un point de vue administratif, cette année a été très chargée. Après des élections à mi-mars, une mise en œuvre et une prise en charge du Conseil communal durant le printemps, il a fallu relancer les diverses commissions, définir des directions stratégiques pour la législature, reprendre, parfois à zéro, divers chantiers importants. A cela s'est ajouté un défi majeur, à savoir la mise en œuvre du modèle comptable harmonisé ou MCH2. Ce travail colossal voir titanique a nécessité un effort considérable de la part des employées du bureau communal, en particulier Madame Staehlin, que je remercie sincèrement au passage. Le soutien de la Commission financière a également été décisif. Grâce à un Conseil communal dévoué et attentif, nous avons affronté et maîtrisé les défis qui étaient les nôtres. Merci aux membres du Conseil pour leur proactivité et leur abnégation.

Troisièmement, beaucoup de choses se sont passées et ont nécessité une activité hors du commun de la part de toutes et tous et à divers niveaux. A titre d'exemple, les pluies torrentielles de juin et juillet ont menés à diverses inondations qui ont, elles-mêmes, mené à diverses actions, dont certaines sont encore en cours pour améliorer la situation. Des mesures correctives sont mises en place pour parer au plus pressé et des investissements doivent être faits pour contrer ces éventualités climatiques. Le Conseil communal s'attèle à mener à bien des chantiers dont les causes remontent parfois à plusieurs années en arrière. Nous remercions ici, pour leur patience et leur compréhension, les personnes qui ont souffert de ces intempéries et tenons à signifier que beaucoup d'actions sont entreprises pour faire baisser le risque de dégâts.

Quatrièmement, j'ai été satisfait par votre participation en nombre aux assemblées communales. Même si certains sujets ont nécessité des discussions parfois "houleuses", force est de constater que nous avons pu trouver des solutions simples à des problèmes complexes et souvent émotionnels. Merci pour votre participation à la vie de ce village.

Pour l'année 2022, plusieurs chantiers s'offrent à nous. Il va falloir continuer de mettre en œuvre le plan de l'énergie du village, notamment en termes de gestion des déchets et des pertes énergétiques. Cela passera notamment par le remplacement de lampadaires désuets par une version moderne adaptative et par une centralisation de la gestion des déchets. Il va également falloir mettre en œuvre le réseau CCMM avec les communes partenaires de Courgevaux, Morat et Villars-les-Moines.

Les rentrées financières seront également un dossier intéressant puisque le Conseil communal table sur une baisse des impôts. 2022 sera donc une année charnière qui nous indiquera si une baisse d'impôts durable est possible à moyen voire long terme.

Comme vous le voyez, notre vie villageoise est passionnante. En cette fin d'année, je vous souhaite de très belles fêtes ainsi que du bon temps avec vos proches. Je me réjouis de vous retrouver pour la nouvelle année, que je vous souhaite heureuse, remplie de belles surprises et placée sous le signe d'une santé de fer.

Bien cordialement

David Humair - Syndic

2021 – 2026 UNE NOUVELLE LÉGISLATURE

Depuis le mois d'avril 2021, le nouveau Conseil communal a pris ses fonctions et n'a pas chômé. Les sujets importants comme l'eau, l'aménagement et l'énergie ont déjà fait l'objet de passablement d'heures et d'engagement de la part de nos élus.

Un plan de législature a été établi et une planification financière à 5 ans a été présentée à l'Assemblée communale le 14 décembre dernier.

Le nouveau plan comptable MCH2 se veut plus lisible pour les citoyennes et citoyens. Même si quelques modifications interviennent dans la nomenclature des chapitres comptables, les budgets de fonctionnement et d'investissements ont été acceptés à l'unanimité.

La politique budgétaire prudente adoptée ses dernières années a porté ses fruits et les premiers effets positifs se feront sentir en 2022 par une réduction de 4 points du coefficient d'impôts et une contribution immobilière abaissée à 2‰.

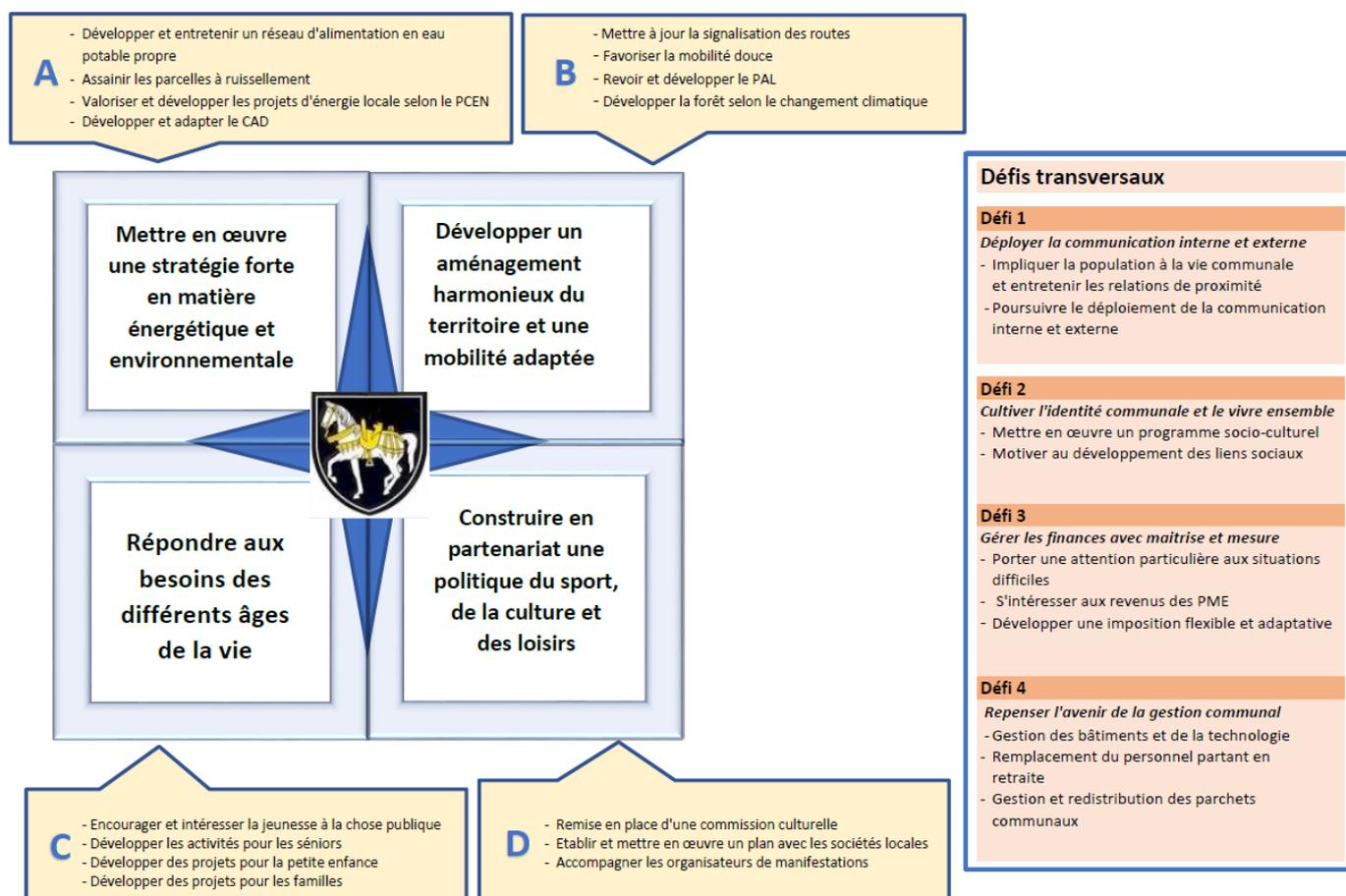
Les prévisions à l'horizon 2026 sont également encourageantes et si tout se passe comme prévu, le taux d'impôt de l'an prochain sera maintenu jusqu'en 2023 et sera abaissé une fois encore dès 2024.

Les investissements ne seront pas en reste. Différents projets au niveau de l'éclairage public, du réaménagement du Riau, des bâtiments et de la gestion des déchets sont sur le plan de travail. Nous aurons l'occasion de vous les présenter dès qu'ils seront concrétisés et prêts à être acceptés.

Toujours à l'écoute des citoyens, les différentes idées et propositions faites lors des Assemblées sont discutées et les renseignements sont pris pour estimer la faisabilité de celles-ci.

Rome ne s'est pas faite en un jour mais tout vient à point à qui sait attendre. Le Conseil et l'Administration communale sont engagés et motivés pour mener Cressier vers un avenir financier confortable et cohérent.

Programme de législature 2021 - 2026



INFORMATIONS COMMUNALES

Pour toutes questions relatives aux informations ci-dessous, l'Administration communale se tient volontiers à la disposition de ses habitants !

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE : ADMINISTRATION COMMUNALE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Administration communale sera fermée
du 23 décembre 2021 à 18h00 au 11 janvier 2022 à 14h00



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE : ADMINISTRATION COMMUNALE

Depuis quelques années, nous constatons que le service du guichet a nettement diminué en faveur des requêtes toujours plus nombreuses par voie électronique.

Pour cette raison, il a été décidé d'adapter les horaires dès janvier 2022. L'Administration communale sera ouverte le

Mardi de 14h00 à 18h00
Jeudi de 14h00 à 17h00
Vendredi de 9h45 à 11h45

En dehors de ces heures d'ouverture, il est toujours possible de prendre rendez-vous.

Nous vous remercions de votre compréhension.

COMMISSION CULTURELLE

Comme annoncé lors de l'Assemblée communale du 14 décembre dernier, le Conseil communal souhaite redonner vie à la Commission culturelle.

Si vous souhaitez vous investir, proposer et/ou réaliser des projets d'animation, nous vous invitons à vous annoncer auprès de Mélanie Gubler 076 503 76 97 ou auprès de l'Administration communale.

Faisons de Cressier un village animé et culturel ! Rejoignez-nous !

GENS DE CRESSIER

PROMOTIONS CIVIQUES

Lors de l'Assemblée communale du 14 décembre 2021, plusieurs jeunes gens ayant atteint leur majorité civique durant l'année 2021 ont été cités :

Léo Aebischer
Ardit Krasniqi
Vasco Valadar Tavares
Selina Buza
Justin Riedo
Mathias Andrey

Sophie Hayoz
Justine Rhin
Leon Windhorst
Tiago Da Silva Lopes
Inès Andrey
Killian Annichini



*Présents lors de l'Assemblée communale du 14.12.2021 (de gauche à droite) :
Ardit Krasniqi, Sophie Hayoz, Justin Riedo, Mathias Andrey, Killian Annichini et Léo Aebischer*

PERSONNES DÉCÉDÉES EN 2021

Le Conseil communal a une pensée toute particulière pour les proches des personnes disparues en 2021 :

*La famille de Madame Marie-Thérèse Hayoz
La famille de Madame Vreneli Morandi
La famille de Madame Rosemarie Köhli
La famille de Monsieur Augusto Pereira Leite*



ACTION COUP DE BALAI

Le 18 septembre 2021 a eu lieu la 8^{ème} édition de l'action « Coup de balai ».

C'est équipée de sacs poubelle et de gants qu'une quarantaine de villageois a arpenté le village ainsi que les forêts à la recherche de déchets salement abandonnés. Parmi les troupes, nous avons eu la joie de pouvoir compter sur une jeune relève qui s'est durement investie dans cette chasse aux détritrus.

Le secteur « Bois de Palud » compte toujours le plus de dépôts sauvages : canettes de bière, bouteilles, PET, etc... probablement jetés par les automobilistes de passage. Le littering étant très difficile à combattre, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes témoin de tels actes. Nous serions heureux de pouvoir démasquer les auteurs.

Au terme de cette belle matinée, toute l'équipe s'est réunie pour déguster une succulente raclette de la Fromagerie Schafer.

Un grand merci à la société Savencia Fromages et Dairy SA qui est venue en nombre nous épauler et pour son accueil cafés-croissants.

Le respect de l'environnement est une affaire de tous, soyons solidaires et rendez-vous l'année prochaine, le samedi 26 mars 2022 !



Merci à toute l'équipe !

REPAS DES AÎNÉS : MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

Après une période difficile dictée par des contraintes sanitaires liées au COVID-19, le Conseil communal a décidé de redonner vie au traditionnel repas des Aînés.

Septante personnes se sont déplacées au Jardin à Montilier pour passer un moment convivial. L'ambiance sympathique a pu démontrer que les relations sociales étaient plus qu'attendues au plus grand plaisir du Conseil communal.

Nous nous réjouissons de pouvoir reconduire ce moment de rencontre l'an prochain !



JUBILAIRES

10 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Madame Myriam Chamorel a été engagée au 1^{er} août 2011. Maman de deux grands enfants maintenant, notre collègue sait se faire apprécier à Cressier.

Sa formation effectuée dans une commune et grâce à sa grande expérience antérieure dans les bureaux de l'administration cantonale, elle a su tout de suite s'intégrer aux tâches communales.

Active dans la gestion du contrôle des habitants et les tâches administratives générales en premier lieu, notre chère Collaboratrice a aussi pris la responsabilité des dossiers de constructions. Mises à l'enquête restreintes et/ou ordinaires sur FRIAC n'ont plus de secret pour elle. En 2021, elle a accompli une formation de spécialiste communale en protection incendie et a brillamment obtenu la certification convoitée. Bravo !

Myriam est une collaboratrice sur laquelle nous pouvons compter et tout le Conseil communal la remercie chaleureusement pour ses bons services, ses compétences, sa gentillesse, sa bonne humeur et sa serviabilité.

Ce sont 10 ans d'activité qui méritent toutes nos félicitations et nous souhaitons à Myriam Chamorel encore une longue et brillante carrière à Cressier !



Nous profitons également de féliciter Madame Muriel Andrey qui a elle aussi réussi avec succès la formation de spécialiste communale en protection incendie.

Bravo et merci pour son engagement pour le village.

LE RÉSEAU D'EAU DE CRESSIER

Le réseau d'eau de Cressier est composé de différents ouvrages permettant l'approvisionnement en eau de toute la commune ainsi que de Courlevon (commune de Morat).



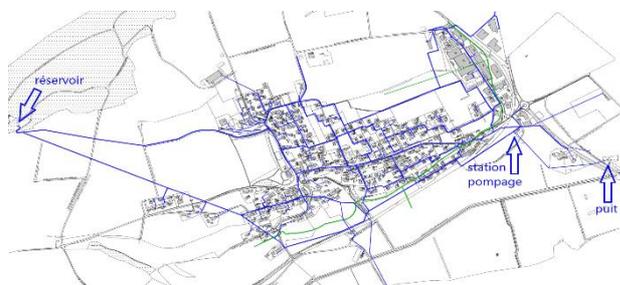
Le puits GROETSCHLMY est un ouvrage souterrain dans le bosquet situé au bord de la route cantonale entre Cressier et Cormondes.

Deux pompes immergées à 19, respectivement 22 mètres de profondeur envoient alternativement l'eau à la station de La Motte.

Le bâtiment de la **station de traitement et de pompage de LA MOTTE** est situé en-dessous de la gare. L'eau passe d'abord par une tour d'oxydation puis un filtre à sable et pour finir, une cuve contenant le charbon actif avant d'être stockée dans un réservoir de 100 m³ (puisard).



De ce puisard, l'eau est pompée par une des trois pompes dans le réseau d'eau qui alimente le village ; le surplus va remplir le réservoir de Bouley.



Le réseau de conduites relie la station de pompage de La Motte, tous les quartiers ainsi que le réservoir de Bouley comme une « toile d'araignée ». Ce maillage permet de fermer une partie du réseau en cas de besoin / problème et assure également un débit d'eau important en cas d'incendie par exemple.

Le **réservoir de Bouley** est situé au point le plus haut du village soit vers la cabane forestière. Celui-ci est également enterré afin de pouvoir garantir une température constante de l'eau.

Deux cuves de 450 m³ permettent le stockage de 500m³ de réserve incendie et 400 m³ d'eau de consommation pour Cressier et Courlevon. Dans le cadre du projet CCMM, la réserve incendie baissera à 300 m³ vu la possibilité de puiser dans le réservoir annexe du CCMM en cas d'urgence. Courlevon sera directement fourni par Morat (IBMurten) ce qui signifie que le volume d'eau de consommation pour Cressier peut être augmenté, au besoin, à 600 m³.

Une conduite relie le réservoir de Bouley et le réseau d'eau de Courgevaux afin de permettre une alimentation de secours pour les 2 communes ainsi que d'augmenter la pression d'eau sur le réseau de Courgevaux.

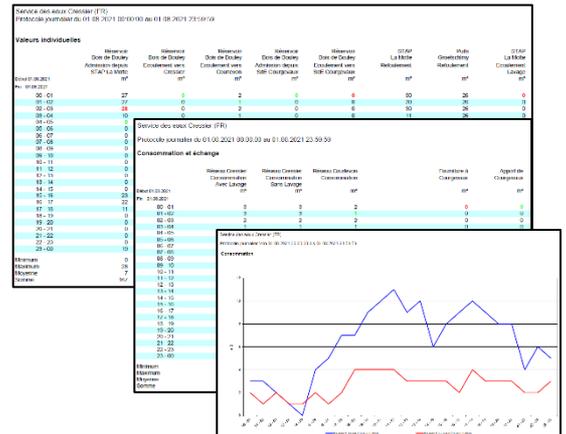


LE RÉSEAU D'EAU DE CRESSIER (SUITE)

La **gestion informatique du réseau** se fait par le système RITOP de la maison Rittmeyer. Sur la base de niveau d'eau de référence et des consommations, le système gère automatiquement la gestion des différentes pompes (puits & La Motte). En cas de valeurs hors tolérance (niveau trop bas / trop haut, débits trop importants, etc), des alarmes automatiques sont générées par le système.

Des protocoles journaliers avec les valeurs par heure sont générés et permettent d'avoir un aperçu précis de la situation.

La consommation moyenne d'eau de Cressier s'élevait en **2020 à 255 litres par jour par personne** (moyenne suisse 290 litres.)



Le compteur domestique est une porte d'entrée dans chaque bâtiment. Il mesure votre consommation d'eau en m3. Son émetteur permet un relevé depuis l'extérieur. Selon le fabricant du compteur et de l'émetteur qui comporte une pile, un remplacement est préconisé tous les 15 ans environ.

Si le compteur devait accuser une usure interne, le relevé des m3 ne correspondrait plus aux m3 effectivement consommés. Pour ce qui est de la pile de l'émetteur, si celle-ci est faible, elle ne permet plus le relevé à distance, ce qui nécessiterait un relevé manuel du compteur.

Afin de parer aux problèmes susmentionnés et de répartir les frais sur les années à venir (couvert par les locations annuelles des compteurs), une campagne de remplacement aura lieu chaque année à partir de 2022.

Les propriétaires concernés seront contactés personnellement afin qu'une entreprise sanitaire puisse effectuer le remplacement (gratuitement) du compteur.



Toutes personnes intéressées, par les détails/l'aspect technique des installations, peuvent s'annoncer au secrétariat communal jusqu'à la fin janvier 2022. Selon le nombre d'intéressés, une présentation et/ou visite sera organisée.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES 2022

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Janvier	Vacances scolaires du 24 décembre au 7 janvier				
	samedi	15	Tir de la Fondue	Local de tir (halle)	Société de tir
	dimanche	30	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer
Février	vendredi	4	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Brass Band l'Elite
	samedi	5	Messe de Ste Agathe	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier
	dimanche	13	Votations fédérales	Administration	
	dimanche	13	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer
	Vacances scolaires du 28 février au 4 mars				
Mars	samedi	5	Soupe de Carême	Halle polyvalente	Paroisse de Cressier
	vendredi	11	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Chœur Mixte la Cécilienne
	vendredi	25	Assemblée générale	Stand de tir	Société de tir
	samedi	26	Action coup de balai		
	dimanche	27	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer
Avril	samedi	9	Concert annuel	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	dimanche	10	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer
	dimanche	17	Messe de Pâques	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier
	Vacances scolaires du 15 au 29 avril				
Mai	mardi	3	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	vendredi	6	Assemblée de Paroisse	Salle de Paroisse	Paroisse de Cressier
	dimanche	8	Première communion	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier
	dimanche	15	Votations fédérales	Administration	
	dimanche	22	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer
	du jeudi	26	Giron des musiques du Lac	Gurmels	Brass Band l'Elite
	au dimanche	29			
	jeudi	26	Ascension		
	vendredi	27	Pont de l'Ascension		
Juin	dimanche	5	Fête patronale de l'Unité pastorale du St-Esprit	Eglise de Courtepin	Paroisse de Cressier
	lundi	6	Lundi de Pontecôte		
	dimanche	12	Concert Jubilé 120 ans du Chœur Mixte	à définir	Chœur Mixte la Cécilienne
	jeudi	16	Fête Dieu		
	vendredi	17	Pont de la Fête Dieu		
	dimanche	19	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer
	mercredi	22	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de tir
	A définir		Fête de la Maternelle	Halle polyvalente	La Licorne
	A définir		Journée du FC Cressier	Terrain de football	FC Cressier

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES 2022 (SUITE)

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Juillet	Vacances scolaires du 14 juillet au 24 août				
	dimanche	24	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer

Août	lundi	1	Fête nationale	Chapelle St-Urbain	
	lundi	15	Assomption		
	mercredi	17	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de tir
	vendredi	19	Tir de la côtelette	Stand de tir	Société de tir
	samedi	20			
	jeudi	25	Rentrée scolaire		
dimanche	28	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer	

Septembre	du jeudi au samedi	8 10	Tournée de la Bénichon	Village de Cressier	Brass Band l'Elite
	vendredi samedi	9 10	Tir de clôture	Stand de tir	Société de tir
	dimanche	11	Confirmation (à confirmer)	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier
	dimanche	18	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer
	dimanche	25	Votations fédérales	Administration	

Octobre	Vacances scolaires du 17 au 28 octobre				
	vendredi	21	Souper de clôture		Société de tir
	dimanche	23	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer

Novembre	mardi	1	Toussaint		
	dimanche	20	Heure musicale LabelDo à 17h00	Eglise de Cressier	Mme Dominique Schweizer
	samedi	26	Festival d'ensemble des jeunes musiciens	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	dimanche	27	Votations fédérales	Administration	
	dimanche	27	Sainte Cécile	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier Brass Band l'Elite

Décembre	mardi	6	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	jeudi	8	Immaculée Conception		
	dimanche	11	Boulou le kangourou, conte de Noël animalier	Halle polyvalente	Mme Dominique Schweizer
	samedi	17	Vente de sapins de Noël	Administration	
	dimanche	18	Concert de l'Avent	Eglise de Cressier	Groupe "La Villageoise"
	Vacances scolaires du 26 décembre au 6 janvier				

Vacances et congés scolaires

Activités organisées par l'Administration communale

ALLOCUTION DU 1^{ER} AOÛT 2021 PAR MONSIEUR DAVID HUMAIR

Nous sommes ici sur un site dont l'importance est notable, **au niveau suisse**. Il est écrit en vieil allemand, sur le frontispice de cette chapelle, je cite : « Dans ce lieu les **Confédérés** se sont rassemblés, et, après avoir fait leur **prière**, ils ont battu et défait le duc de Bourgogne devant Morat ; c'est pourquoi cette vieille chapelle de St-Urbain a été reconstruite en 1697. **Que Dieu donne la vie éternelle à ceux qui ont péri dans la bataille livrée le 22 juin 1476.** ». Fin de citation.



Imaginez, en particulier les enfants, en ce lieu, il y a 545 ans, des chevaliers, des fantassins, des archers, des portes drapeaux, arborant la flamme de leurs cantons. Il y aussi certainement des chariots, des pièces d'artillerie. C'est le début de l'été, il fait certainement une température clémente. Le chevalier Oswald de Thierstein adoube des hommes dont des capitaines suisses (était-ce réellement ici, je ne sais pas). On prie, on mange inmanquablement une dernière fois et on s'en va, dans cette direction (montrer), pour **ALLER METTRE LA PÂTEE** au duc de Bourgogne, **qui ne s'en remettra jamais**.

Mais attention ! Pour que cela se produise, il a fallu un autre évènement majeur dans l'histoire de notre pays. Il a fallu légitimement que ces cantons s'associent et prennent leur destin en main, tous ensemble.

185 ans plus tôt, sur la prairie du Grütli, il y a 730 ans, soit en 1291, les premiers Confédérés se sont réunis lors de leur conjuration contre les baillis autrichiens pour y prêter le [Serment du Grütli](#) ou du moins un pacte fédéral d'alliance perpétuelle. C'était justement un premier août, comme le veut la tradition.

Avides de liberté, nos ancêtres avaient décidé de s'affranchir du joug des baillis en mentionnant clairement, en latin, dans la partie la plus solennelle du pacte fédéral, je cite: « Que chacun sache donc que, considérant la malice des temps et pour être mieux à même de défendre et maintenir dans leur intégrité leurs vies et leurs biens, les gens de la vallée d'Uri, la Landsgemeinde de la vallée de Schwytz et celle des gens de la vallée inférieure de Nidwald se sont engagés, **sous serment pris en toute bonne foi**, à se prêter les uns aux autres n'importe quels secours, appui et assistance, de tout leur pouvoir et de tous leurs efforts, sans ménager ni leurs vies ni leurs biens, dans leurs vallées et au dehors, contre celui et contre tous ceux qui, par n'importe quel acte hostile, attenteraient à leurs personnes ou à leurs biens [...], les attaqueraient ou leur causeraient quelque dommage. Quoi qu'il arrive, chacune des communautés promet à l'autre d'accourir à son secours en cas de nécessité, à ses propres frais, et de l'aider autant qu'il le faudra pour résister à l'agression des méchants et imposer réparation du tort commis. ». Fin de citation.

Quel magnifique élan de solidarité et d'auto-détermination.

A plusieurs reprises, que ça soit en 1291 ou en 1476, entre autres, nos ancêtres ont compris que seule l'Union ferait la force. **Unus pro omnibus, omnes pro uno. Un pour tous, tous pour un.** Il s'agit bien là de la devise traditionnelle de la Suisse (reprise par Alexandre Dumas pour ces trois mousquetaires). **Seulement ensemble, dans le respect du bien commun, nous serons plus robustes.**

Nos ancêtres ont été ainsi plus forts que les baillis, plus forts que le Duc de Bourgogne et ses armées. Ils ont été plus forts, car ils ont vu, avec clairvoyance que leur destin leur appartenait et qu'il fallait avoir le courage de se lever et de se battre, pour rester libres.

Je répète, le courage de se lever et de se battre !

Nous voici en 2021, le premier août, jour de notre fête nationale. Nous venons de passer 18 mois singulièrement pénibles ET CELA N'EST PAS TERMINÉ. La frustration, la difficulté, la maladie et parfois même la mort nous ont accompagnés ces derniers temps. Certains ont eu des problèmes de santé, d'autres des difficultés financières. Cela n'a pas été facile et est certainement encore difficile pour beaucoup.

Il est alors de notre devoir de nous rappeler le pacte fédéral de 1291. « [...] considérant la malice des temps et pour être mieux à même de défendre et maintenir dans leur intégrité leurs vies et leurs biens », « [...] se sont engagés, **sous serment pris en toute bonne foi**, à se prêter les uns aux autres n'importe quels secours, appui et assistance, de tout leur pouvoir et de tous leurs efforts, sans ménager ni leurs vies ni leurs biens [...]. » ou encore « Quoi qu'il arrive, chacune des communautés promet à l'autre d'accourir à son secours en cas de nécessité, à ses propres frais, et de l'aider [...] ».

Vous voyez, ce pacte fédéral est toujours d'actualité, 730 ans plus tard. Cette solidarité, sous le signe « d'un pour tous, tous pour un » reste valable.

Face à l'adversité, il faut rester fort, vigilant, courageux, tout en gardant un œil bienveillant sur son semblable. Il est clair que contrairement à nos ancêtres, nous n'avons peut-être plus besoin de prendre hallebarde et épée. Mais nous devons absolument brandir ce que nous avons de plus efficace comme arme des temps modernes : NOS DROITS ET NOS DEVOIRS CIVIQUES.

C'est à nous, de garder le contrôle de nos vies, c'est à nous de chérir notre liberté. Je sais que la tendance actuelle est de chérir SA PROPRE LIBERTÉ INDIVIDUELLE, mais ne nous leurrions pas, ce qui prévaut est la LIBERTÉ COLLECTIVE.

Cette liberté collective prend ses racines dans la responsabilité individuelle, dans le sentiment de sécurité, dans des actes de civilité. Je tiens ici à dire, entre parenthèse, que même dans un petit village comme Cressier, l'incivilité se répand, insidieusement, que ça soit par l'irrespect de règles simples comme ne pas laisser ses déchets après avoir bu des verres près de la cabane ou de la halle polyvalente, mais aussi par la courtoisie et la bienséance sur les réseaux sociaux. J'ai pu assister récemment à des échanges qui laisse franchement songeur.

N'oublions pas d'où nous venons. N'oublions pas nos ancêtres qui se trouvaient ici –même avant d'aller enfoncer le duc de Bourgogne dans la déroute et la fuite. N'oublions pas que l'adversité sera toujours notre compagne de route. Les défis du changement climatique, la préférence pour l'immédiat aux dépens du long terme, la marchandise et le discours publicitaire en guise de religion et la consommation pour fins dernières sont autant de défis et non des moindres, que nous aurons à affronter ensemble.

Rappelons-nous finalement que nous seul pouvons faire la différence. L'Etat providence n'existe pas. La solution à nos problèmes sera celle que NOUS aurons trouvée, ensemble. Les défis ont toujours demandé des sacrifices. A nous de savoir jusqu'où nous sommes prêts à aller. A nous de trouver les chemins qui mènent au bonheur, à l'épanouissement et au bien-être collectif.

Cela n'est pas aisé, mais nous y arriverons, nous sommes des habitants de la Suisse et ensemble nous avons toujours su passer à travers la tourmente.

Soyons forts.

Vive la fête nationale, Vive Cressier, vive la Suisse.

David Humair, Syndic

BIBLIOTHÈQUE LE CHEVAL SAVANT

Route de l'Ecole 21, 1785 Cressier

Téléphone 026/674.14.82

e-mail : biblio.cressier@gmail.com

La bibliothèque du Cheval savant est ouverte à tous Petits et Grands !

Les deux bibliothécaires Mesdames Andrea Formanowski et Françoise Spiesberger vous y accueilleront avec un grand plaisir.

Horaires d'ouverture :

Le 1^{er} lundi de chaque mois de 15h15 à 17h00 et de 19h30 à 20h30

Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 15h15 à 16h30 et de 19h30 à 20h30

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est fermée.

Ouvertures :**Janvier :**

Lundi 10.01.2022

Mardi 25.01.2022

Février :

Lundi 07.02.2022 (livr'échange)

Mardi 22.02.2022

Mars :

Lundi 07.03.2022

Mardi 22.03.2022

Avril :

Lundi 04.04.2022

Mardi 12.04.2022

Mai :

Lundi 02.05.2022

Mardi 17.05.2022

Lundi 30.05.2022

Juin :

Mardi 14.06.2022

Lundi 27.06.2022

Juillet :

Lundi 04.07.2022

Pour toutes autres activités proposées, veuillez consulter les informations affichées à la bibliothèque !



FRESQUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Sur idée des enseignantes de l'école primaire, un projet de fresque murale collaborative a été élaboré afin de décorer le mur extérieur.

Cette fresque est un projet collaboratif avec les élèves. Le visuel a été improvisé le jour même à partir d'éléments préparés au préalable.

Chaque élève a eu la possibilité de mettre sa touche à l'aide de chablons. Ils pouvaient choisir une forme, un emplacement et une couleur. Les formes proposées représentent les valeurs de l'école : apprentissage, bonheur, amitié.

Jusqu'au jour-J, le visuel final est resté une surprise pour tous ! Et quel résultat magnifique !

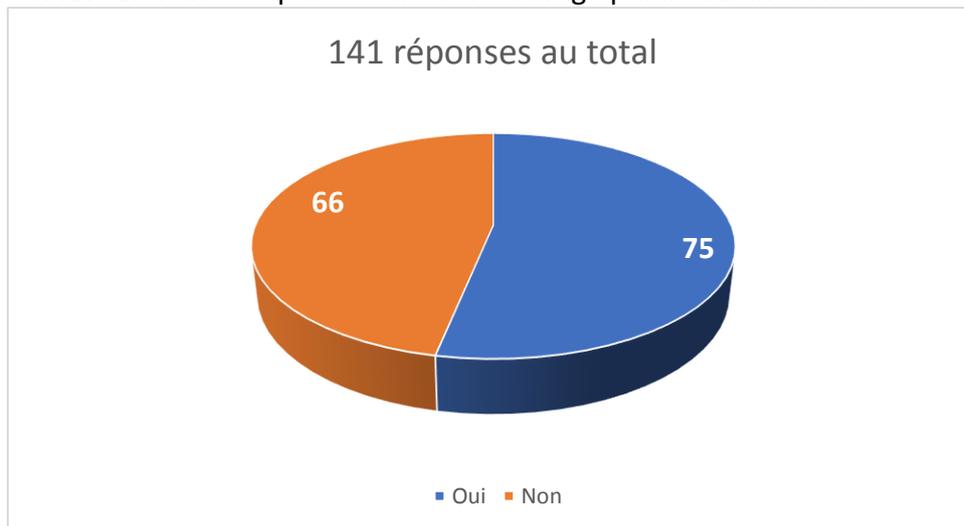
Un grand bravo aux enseignantes pour cette belle initiative et à tous les artistes en herbes qui ont collaboré à ce beau projet !



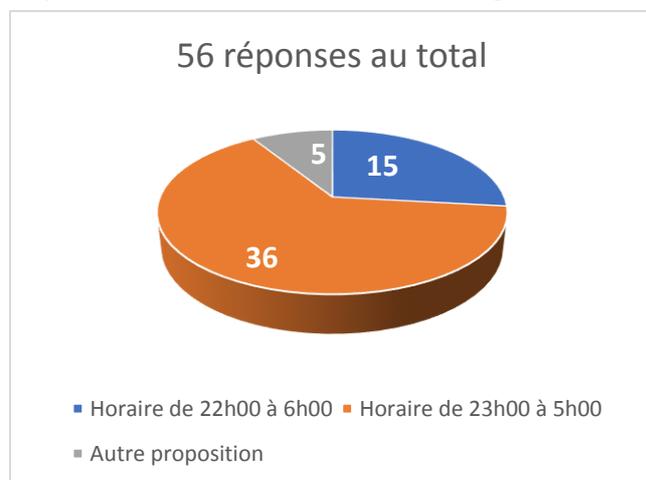
STATISTIQUES DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Résultat de l'enquête auprès des habitants de Cressier.

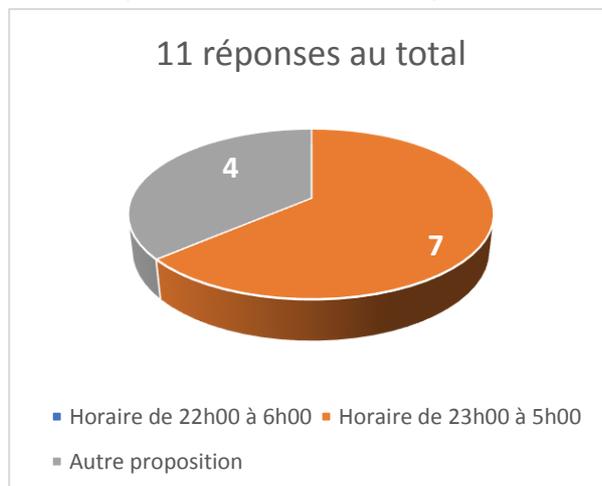
Êtes-vous en faveur d'une coupure totale de l'éclairage public durant la nuit ?



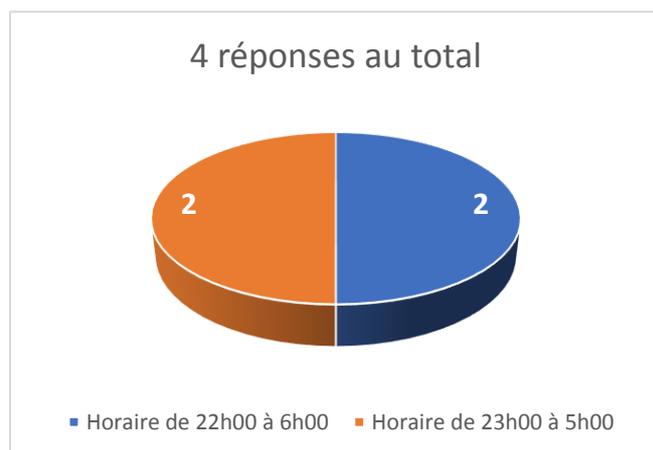
Réponse oui : dans tout le village



uniquement dans certains quartiers



Réponse oui : uniquement sur la rue principale

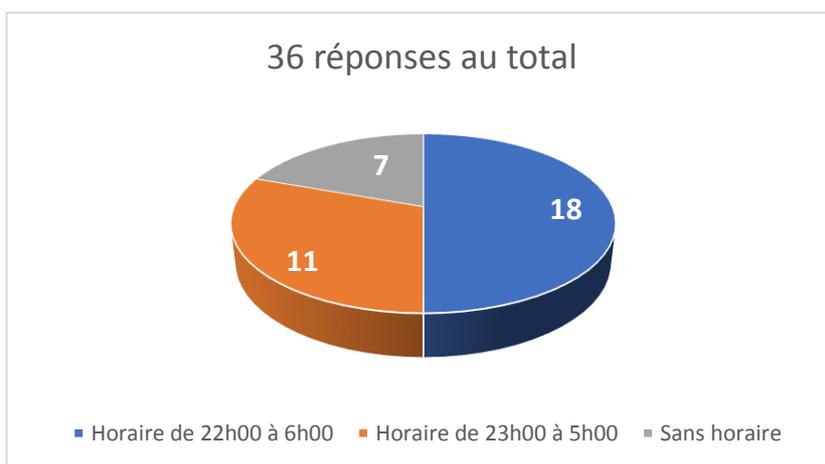


STATISTIQUES DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (SUITE)

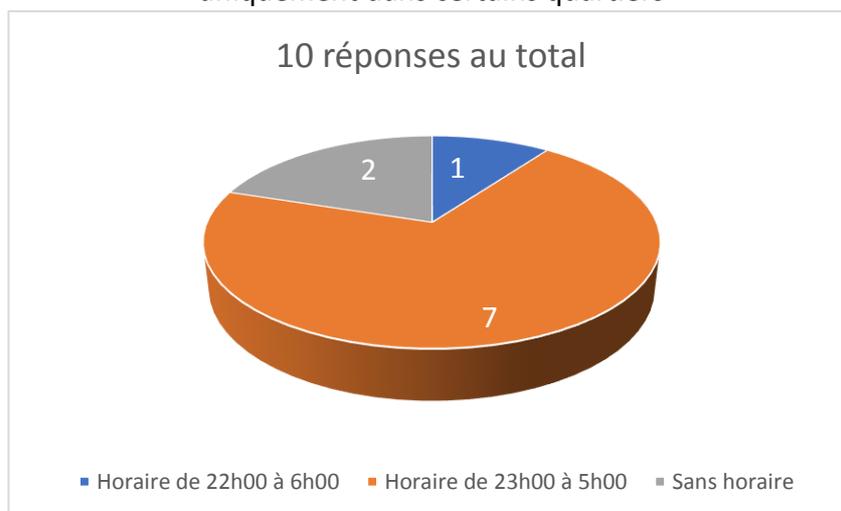
Êtes-vous en faveur d'un éclairage adaptif ?

Réponse oui :

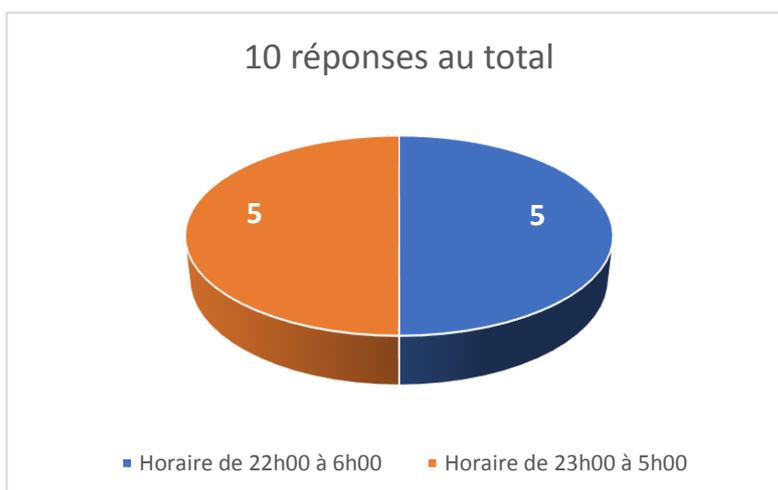
dans tout le village



uniquement dans certains quartiers



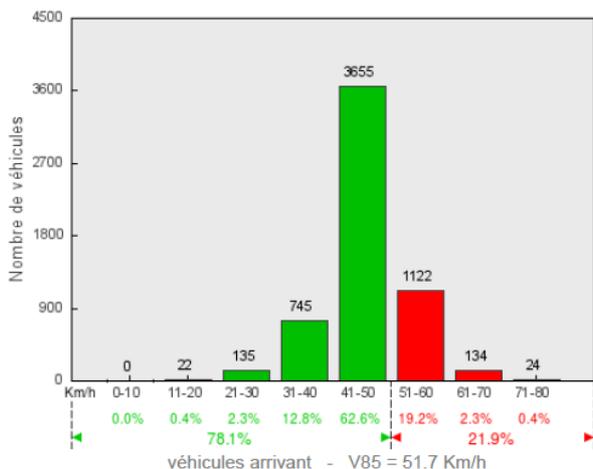
Sans mention particulière du lieu



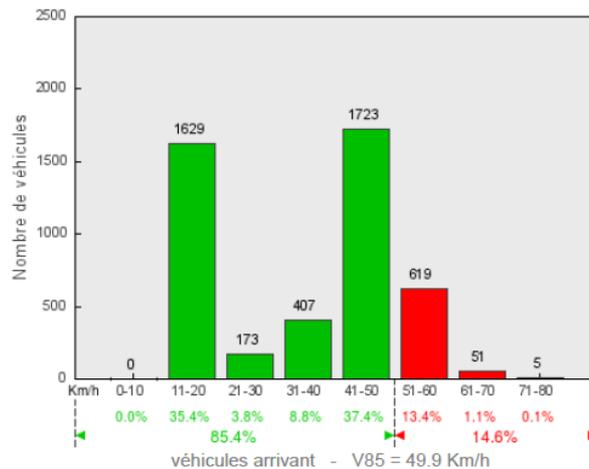
STATISTIQUES DU RADAR PÉDAGOGIQUE

Comme annoncé dans le dernier Cressia'quoi ?, nous vous présentons ci-dessous, les statistiques du radar pédagogique.

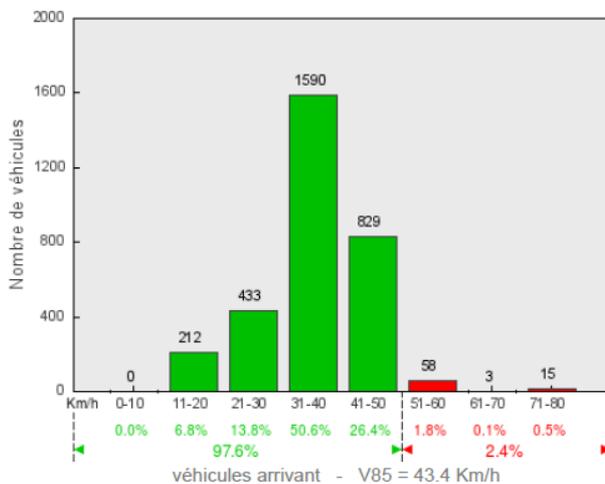
Route Gonzague de Reynold 35
Période du 19.11.2021 au 29.11.2021



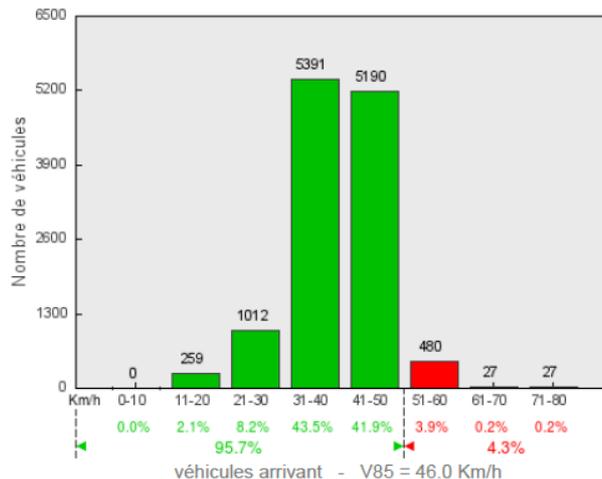
Route Gonzague de Reynold 5
Période du 29.11.2021 au 09.12.2021



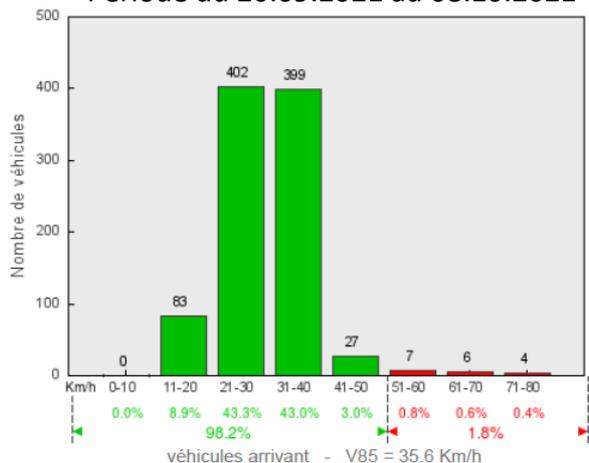
Route du Moos 16-18
Période du 30.07.2021 au 11.08.2021



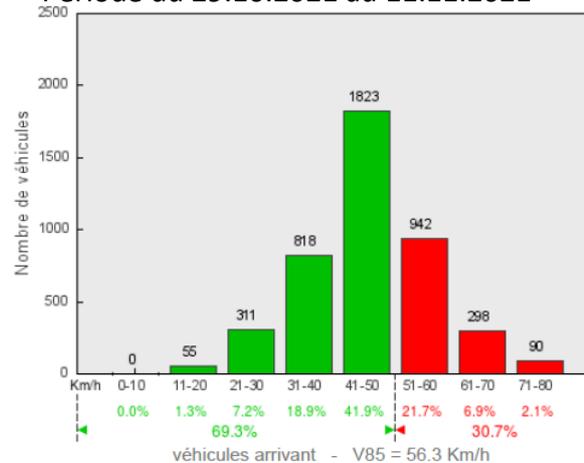
Route de la Gare 60
Période du 11.08.2021 au 25.08.2021



Route de l'École
Période du 20.09.2021 au 08.10.2021



Route de Villars-les-Moines
Période du 29.10.2021 au 11.11.2021



PLAN DE RAMASSAGE DES DÉCHETS 2022



Plan de ramassage des déchets 2022 Cressier

Cressier
Administration communale
Rte G. de Reynold 35
1785 Cressier

Téléfon: 026 674 13 79
Fax: 026 674 21 79
E-Mail: commune@cressier.ch
Website: www.cressier.ch

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lu								1. Fête nationale				
Ma		1.	1.					2.			1. Le Toussaint	
Me		2.	2.			1.		3.			2.	
Je		3.	3.			2.		4.	1.	2.	3.	1.
Ve		4.	4.	1.		3.	1.	5.	2.		4.	2.
Sa	1. Nouvel an	5.	5.	2.		4.	2.	6.	3.	1.	5.	3.
Di	2. Saint Berchtold	6.	6.	3.	1.	5. Pentecôte	3.	7.	4.	2.	6.	4.
Lu	3.	7.	7.	4.	2.	6. Lundi de Pentecôte	4.	8.	5.	3.	7.	5.
Ma	4.	8.	8.	5.	3.	7.	5.	9.	6.	4.	8.	6.
Me	5.	9.	9.	6.	4.	8.	6.	10.	7.	5.	9.	7.
Je	6.	10.	10.	7.	5.	9.	7.	11.	8.	6.	10.	8. Immaculée Conception
Ve	7.	11.	11.	8.	6.	10.	8.	12.	9.	7.	11.	9.
Sa	8.	12.	12.	9.	7.	11.	9.	13.	10.	8.	12.	10.
Di	9.	13.	13.	10.	8.	12.	10.	14.	11.	9.	13.	11.
Lu	10.	14.	14.	11.	9.	13.	11.	15. Assomption	12.	10.	14.	12.
Ma	11.	15.	15.	12.	10.	14.	12.	16.	13.	11.	15.	13.
Me	12.	16.	16.	13.	11.	15.	13.	17.	14.	12.	16.	14.
Je	13.	17.	17.	14.	12.	16. Fête-Dieu	14.	18.	15.	13.	17.	15.
Ve	14.	18.	18.	15. Vendredi Saint	13.	17.	15.	19.	16.	14.	18.	16.
Sa	15.	19.	19.	16.	14.	18.	16.	20.	17.	15.	19.	17.
Di	16.	20.	20.	17. Pâques	15.	19.	17.	21.	18.	16.	20.	18.
Lu	17.	21.	21.	18. Lundi Pâques	16.	20.	18.	22.	19.	17.	21.	19.
Ma	18.	22.	22.	19.	17.	21.	19.	23.	20.	18.	22.	20.
Me	19.	23.	23.	20.	18.	22.	20.	24.	21.	19.	23.	21.
Je	20.	24.	24.	21.	19.	23.	21.	25.	22.	20.	24.	22.
Ve	21.	25.	25.	22.	20.	24.	22.	26.	23.	21.	25.	23.
Sa	22.	26.	26.	23.	21.	25.	23.	27.	24.	22.	26.	24.
Di	23.	27.	27.	24.	22.	26.	24.	28.	25.	23.	27.	25.
Lu	24.	28.	28.	25.	23.	27.	25.	29.	26.	24.	28.	26. Saint Etienne
Ma	25.	29.	29.	26.	24.	28.	26.	30.	27.	25.	29.	27.
Me	26.	30.	30.	27.	25.	29.	27.	31.	28.	26.	30.	28.
Je	27.	31.	31.	28.	26. Ascension	30.	28.		29.	27.		29.
Ve	28.			29.	27.		29.		30.	28.		30.
Sa	29.			30.	28.		30.			29.		31.
Di	30.				29.		31.			30.		
Lu	31.				30.					31.		
Ma					31.							

Ordures ménagères (Sac)

Date de ramplacement

Les déchets doivent être mis dans des sacs à ordures taxés ou dans des containers fermés d'un clip taxé. Les sacs sont de couleur jaune et portent le logo de Cressier. Ils peuvent être achetés à l'Administration communale ou au Shop du Vicianum Petrolium.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mercredis. Les sacs doivent être déposés, dans la mesure du possible, le mercredi matin même du ramassage afin d'éviter la dispersion des déchets sur la voie publique par des visiteurs nocturnes.

Le service de ramassage prend en charge gratuitement les couches-culottes (pampers). Ceux-ci seront déposés dans des sacs transparents, au même endroit que les sacs d'ordures ménagères.

Coronavirus: le Conseil fédéral renforce les mesures

17.12.2021

A partir du 20 décembre dans toute la Suisse:



Application renforcée du certificat à l'intérieur

Culture, loisirs, sport, restaurants, événements



Là où on ne peut ni porter un masque ni consommer assis
(p. ex. discos, piscines, bars, sport intensif, musique à vent)

A l'extérieur: événements de plus de 300 personnes



3G Personnes vaccinées, guéries ou testées

2G Personnes vaccinées ou guéries

2G+ Personnes vaccinées/guéries dans les 4 derniers mois ou vaccinées/guéries qui présentent un test négatif

Consommation assis



Réunions de famille et entre amis

10 Max. 10 personnes dès 1 personne non vaccinée ou non guérie

A l'intérieur: max. 30 personnes (2G)

50 A l'extérieur: max. 50 personnes



Télétravail obligatoire

Si impossible: masque obligatoire dans les locaux partagés



Masque obligatoire au secondaire II

Plusieurs cantons ont fixé des règles plus strictes

Réduire les contacts

Aérer régulièrement

Se faire vacciner

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Bundesrat
Conseil fédéral
Consiglio federale
Cussegl federal
Federal Council

TÉLÉPHONES D'URGENCE

Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

NUMÉROS IMPORTANTS

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 70
Poste de proximité	Poste de police de Morat	026 305 90 60
Police de proximité	Poste de police de Sugiez	026 305 87 85
Association sapeur-pompier	3280 Morat	026 672 30 20
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 30 59
Paroisse réformée	1792 Cordast	026 675 49 30
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 14 17
Garde chasse et faune	M. Elmar Bürgy	079 635 22 66
Ramoneur	M. Cédric Hostettler	026 673 02 88
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX	026 672 34 00
Services sociaux Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 306 00 00
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04

Victor Morandi, 09.07.2021



Zélie Oberson, 08.09.2021



Tao Betrian Piveteau, 19.09.2021



Eden Krasniqi, 23.10.2021



Lara Lazzari, 31.10.2021



Les bébés nés entre juin et novembre 2021, le Conseil communal et les employés communaux vous souhaitent de belles et joyeuses Fêtes de fin d'année !

